LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Thermidor, an VI.

Ordre du consulat romain de transporter à Rome les grains de la campagne de cette ville qui ne servise. écessaires pour la régolte. — Questions proposées par l'académie des sciences de Copenhague, pour la distribution le ses prix. — Projet de traité de paix présenté à la députation d'Empire par le ministre directorial de Mayence. Nouvelles diverses d'Angleterre.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois,

fr. pour six mois , et 45 fr. pour un an. Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Suscripteurs sans augmentation de prix, dans des sup-plemens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de ma-

re pour en former une demi-feuille. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, ranc de port, au directeur du Publiciste, rue des Moiaux, nº. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

f. 25

f. 400

f. 63

31.1

'Anve

Savo

30 a

senti

texte

e la I

f.

De Rome, le 24 messidor.

Le consulat s'étant fait rendre compte de l'état des mains de cette ville, & ayant trouvé que tous, & particument ceux de grains, étoient de beaucoap inférieurs x besoins de la population, qui seroit exposée d'en man-, si on n'y remedioit par toutes les mesures possibles, donné que tous les grains de la campagne de Rome, qui seront pas nécessaires à la semence, seront transportés à e, aussi-tôt après la récolte.

Le général polonais Rinkienzitz, un des compagnons de ksiusko, est arrivé ici de Constantinople, & a pris le mmandement de la seconde légion polonaise.

De Livourne, le 27 messidor.

Le 18, il arriva ici de Malte, une polacre ragusienne avoit à bord cinquante-quatre passagers, la plupart devant chevaliers français & piémontais. L'on a su par que le grand-maître de l'ordre de Malte avoit quitté , le 30 prairial, avec six autres chevaliers, & s'è-embarque sur une polacre qui doit le transporter à ste, sous l'escorte d'une frégate française.

Les troupes françaises débarquées à Malte, pour y rester,

an nombre de 6000 hommes.

garnison maltaise a été embarquée sur les transports. convoi & l'escadre française sous les ordre du général aparte, sont partis en trois divisions, les 30 prairial, 2 messidor.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 24 messidor.

société royale des sciences de cette ville a, cette année, osé pour ses prix les questions qui suivent. Une meen or, de la valeur de cent écus, sera la récompense hacun de ceux qui obtiendront la majorité des suffrages. Prix historique. - Quelles nations ont découvert l'Aique avant les Norwégiens, & ont fait des voyages de vers cette partie dn monde? Jusqu'où se sont étendues les découvertes des Norwégiens en Amérique, particulierement dans le midi? Que peut-on établir à cet égard, soit par des raisonnemens concluans, soit par de simples conjectures, d'après les écrits & les monumens qui subsistent en-

core, comme forts, bâtimens, langues & traditions?

2°. Prix de mathématiques. — Trouver la fonction de toutes les quantités qui servent conjointement à déterminer la grandeur de l'effet calorifique de toute espece de matiere combustible employée aux usages communs, telle que bois, tourbe & charbon de terre, quels qu'en soient d'ailleurs les caracteres particuliers. L'équation cherchée doit être déterminée au moins pour quatre cas différens : 1°. pour le cas où le bois, la tourbe ou le charbon de terre est mis en combustion dans un fourneau, pour échauffer un certain espace d'air, comme, par exemple, celui d'une chambre; 2º. le cas où la chaleur est employée à mettre en ébullition un fluide propre à cuire certains corps que l'on y plonge; 3º. pour celui où cette même chaleur est employée à durcir des matieres molles, comme la terre à tuiles, 4°. enfin pour celui où on liquefie, à l'aide du feu, des matieres dures; par exemple des métaux, soit dans des fourneaux, soit dans des forges. Chacune de ces équations, fondée sur des expériences diverses, doit être trouvée & établie analytiquement, de maniere qu'on puisse évaluer avec exactitude le rapport de l'effet calorifique, & par conséquent le degré d'utilité, dans les usages économiques, de toute espece de bois, tourbe & charbon de terre.

3º. Prix de physique. - Trouver par des expériences quel est le plus grand degré de chaleur que l'eau réduite en vapeurs par l'action du feu, peut communiquer aux autres corps; & répondre à la question, si la partie de l'eau qui n'est pas réduite en vapeurs dans la machine de Papin, peut acquérir une plus forte température que celle de 212 degrés du thermometre de Farenheit?

4º. Prix de philosophie. - Quels sont les degrés les plus remarquables par lesquel a passé la philosophie pratique, depuis le moment où elle a commencé à être traitée systèmatiquement, pour parvenir à l'état où nous la voyons maintenant?

Les mémoires en réponse à ces questions doivent être écrits en latin, en danois ou en allemand, & envoyés avant la fin du mois de juin 1799, au secrétaire de la société, le professeur D. Abilgaard.

ALLEMAGNE. De Ratisbonne , le 4 thermidor.

Les conférences sont très-fréquentes à Vienne avec le minitre prussien. On remarque que le ministre britan-mque n'y est jamais admis. On croit que la Prusse sera

médiatrice entre l'Autriche & la France. Les aimemens continuent néanmoins avec la plus grande vigueur.

Des bords du Rhin , le 6 messidor.

Ou sait positivement que la Prusse refuse de prendre part à une nouvelle guerre contre la France ; elle se bornera a assurer la tranquillité & la paix au nord de l'Allemagne; mais en ce cas, il ne sera guere possible que le midi de cet empire obtienne la neutralité.

On croit savoir anssi qu'on n'est tombé d'accord sur rien à Seltz. L'Autriche n'a pas voulu se borner à l'événement de Bernadotte: elle a vonlu qu'on interprétât plu-

sieurs articles du traité de Campo-Formio.

Il paroit constant que l'Autriche a renoncé à toute indemnité dans l'Empire; mais on dit actuellement qu'elle demande le pays des Grisons, plusieurs états de la Suisse, situés au Rhin, & la reddition de Mantone, avec son territoire.

Bulletin de Rastadt , du 7 thermidor.

Nous sommes ici dans une disette absolue de nonvelles intérieures & extérieures. La résolution prise le 3 par la députation de l'Empire, nous condamne à cette stagna-

tion pour huit jours encore.

Il se confirme que M. le comte de Cobenzell est allé à Berlin. It n'a pas sejourné à Vienne ; il y est arrivé de Rastadt en 72 heures , le 26 messidor , à quatre heures du matin ; il a passé la matince à travailler avec l'em-pereur & le le baron de Thught; & le soir même de son arrivée, il a reçu ordre de partir en toute diligence pour Berlin.

M. le comte de Metternich désavoue la nouvelle pertant que le directoire exécutif lui avoit donné, de son propre mouvement, main-levée du séquestre apposé sur ses possessions de la rive gauche du Rhin. & accordé 30 mille storins d'indemnités pour les fruits non perçus.

Du 10. La députation de l'Empire a tenu anjourd'hui une scance dans laquelle le ministre directorial de Mayence une scance dans taquette le ministre directorial de Mayence a communiqué un projet de traité de paix dressé par lui de l'aveu de la deputation, & qui doit être présente demain ou après aux ministres français. On a jugé cette mesure plus propre à accélérer la marche des négociations ensemble de tous les articles soumis ou à soumettre à la discussion, que par la production successive & un peu vague de pieces isolées qu'il est difficile de rassembler dans un tableau unique que présente l'objet en son entier, sauf les amendemens, réductions ou aug-mentation. On espère un bon effet de cette mesure.

A N G L E T E R R E. De Londres, le 4 thermidor.

al Les Irlandais-unis ont repris l'aspect imposant que des circonstances defavorables leur avoient fait perdre quelque tems. Els se sont reunis en corps d'armée & se sont presentés en campagne, ce qu'ils n'avoient pas osé faire de-puis les défaites de Wexford & Kilkenny. S'il fant en rroire des lettres arrivers anjourd'hui d'Irlande, leur audace a été couronnée du plus houreux succès. Les troupes royales qui se sont avancées pour les combattre ont été taillées en pieces. Le régiment de Warvichshire a sur-tout considerablement souffert; deux cents hommes seulement ent chapps an carnage. Les insurgens victorieux se sont avances jusqu'à cinq milles de Dublin, qu'ils menacent

On a fusillé & pendu plusieurs soldats du roi, qui

fu joient vers la France , & des matelols convaincus d'avoir voulu conddire un vaisseau chargé de poudre dans le ports de la république.

L'amiral Parker a été averti à tems du départ des vai seaux du port de Portsmouth pour les ports de France. () In disoit que si à l'instant les capitaines & les matele n'étoient pas changés, c'en étoit fait des vaisseaux de port. On a saisi une copie du plan d'insurrection sur nommé Ryan, qui a été fusillé à l'instant.

Presque tous les couriers entre l'Angleterre & l'Irland

ont été arrêtés par les insurgens.

Si la corruption étoit en France portée aussi loin qu le disent nos ministres , ils servient inexcusubles de n'ave pas su acheter le secret de l'expédition de Buonaparte.

REPUBLIQUE BATAVE. De la Haye, le 6 thermidor.

Sept des nouveaux députés nommés ayant refusésas motifs valables, l'assemblée nationale a décrété qu'i seroient tenus d'accepter. Il a été décrété aussi qu'a remplaceroit par leurs suppléans des personnes nomme dans le district, lesquelles n'avoient pas le droit de vole De ce nombre sont les ex-représentans H. Gevers Vanhooff, arrêtés le 3 pluviôse. Le nouveau corps les latif sera installé le 13 thermider.

On prépare la vieille cour, habitée ci-devant par prince d'Orange, ensuite par les représentans & les a bassadeurs de France, pour recevoir le directoire execut

REPUBLIQUE FRANÇAISE De Brest , le 6 thermidor.

Nons avons ici, depuis le 3 de ce mois, le général K maine ; il a été le 4 en rade à bord du vaisseau amiral & Hoche; il étoit accompagné du vice-amiral Lelarge, commande présentement notre armée, & de tous les tres généraux de la marine. Il a étrenné le ci-devant royal qui a été refondu & qu'on avoit destiné à Buonspa C'est une des beautés maritimes. Le général Kilmann été reçu avec beaucoup de distiction; tous les vaisses de la rade, petits & grands; étoient pavoisés.

Une grande activité regue toujours dans nos armem Quatorze vaisseaux . dont deux à trois ponts, & lere de 74, iront bientôt grossir le nombre de ceux qui

en rade.

Une division composée du vaisseau le Hoche & de frégates, est prête à recevoir une grande quantité troupes de ligne.

Vingt-deux vaisseaux conemis ne s'éloignent point

eaux d'Ouessant.

D'Ostende , le 10 thermidor.

Les anglais so it encore en ce moment devant noire avec cinq fregates, deux entters & quelques sloops, quelques uns s'avancent à tout moment jusqu'à l'entre la rade , pour donner l'allarme à la ville. La rade de M port est maintenant défendue par plusieurs chaloupes nonnieres qui y ont été armées & équipées : elles ont for une station à l'extéricur. L'ennemi a une chaîne nonim rompue de croiseurs, depuis le Texel jusqu'à la hautem Dunkerque, il pousse fréquemment des bâtimens l'ans l'Escant, pour introduire en Hollande & dans nos trées des marchaudises prohibées provenant de ses fabrica

DE PARIS, le 14 thermidor.

Nous ignorons d'après quelles données on cherch répandre depuis deux jours, dans le public, de nouve

incercitudes enr croyons pas ix continental oiguée.

- Une lettre essidor que l'ai envoyé à l'an ise la Sensible ches & deux raguay-d'Hillie lementer avec is a seulement Cadix.

- Les contri Seine se monte pris des mesu

-Le ministr placard suivant : REPUBLICAT Les exploits ité; hâtez-vou narcher à la glo La patrie a re zele & de caines qui , tri

aix du contin Abaissons l'o s; vengeons l Les jounes g ouvriers dont x de la marine Le bureau m Vaugirard, no. déun.

V. B. Le citov

commissaire de Les deux at scule, sous 1 veau être par epuis Worms ju belle, un conv l'escorte de Outre les co recloice frang Turin prétend : 1º. le roi ous les titres e la noblesse s irculation seri silués dans 1 à cinq mile convoqués por

> ce sont des le de Turin pe idus à dessein , le but que La gazette de orter au quar rendre posses

venitiens jusqu'

dettes du roi.

ceritudes eur l'issue du congrès de Rastadt. Nous ne les croyons pas mieux fondées que les premieres; & la x continentale nous paroît tonjours ne pouvoir être oignée.

- Une lettre arrivée hier de Madrid porte que c'est le 9 ssidor que l'amiral Nelson a pris, sur les eaux de Sicile, envoyé à l'amiral Jervis , devant Cadix , la frégate franse la Sensible, expediée par Buonaparte, avec ses dé-ches & deux généraux de division, dont l'un est raguay d'Hilliers. L'amiral Massaredo ayant envoyé pour rlementer avec l'équipage de la Sensible, l'amiral anis a seulement permis aux efficiers d'écrire à leur consul

Les contributions arriérées dans le département de Seine se montent à 27 millions. L'administration centrale pris des mesures pour en accélérer le recouvrement.

Le ministre de la marine vient de faire afficher le card suivant :

REPUBLICAINS FRANÇAIS,

Les exploits de nos freres d'armes passeront à la poste; hâtez-vous de prendre place dans les rangs & de cher à la gloire.

La patrie a besoin de vous ; & elle attend tout de re zele & de votre courage. Imitez les phalanges répuaines qui, triomphant de tous les obstacles, ont assuré aix du continent.

Abaissons l'orgueil des Anglais; assurons la liberté des

; vengeons l'humanité.

Les jeunes gens qui posséderont quelques talens, & avriers dont les professions ont des rapports aux trax de la marine, seront assurés d'un avancement rapide. Le hureau militaire chargé du recrutement, est rue Vaugirard, no. 1202, division du Luxembourg, derrière

.B. Le citoyen Lebas, agent militaire faisant fonction ommissaire des guerres, est chargé de ce recrutement.

Les deux armées du Rhin, qu'on avoit réunies en scule, sous le nom d'Armée d'Allemagne, vont de eau être parlagées. Joubert aura le commandement is Worms jusqu'à Huningue.

Il est entré, le 2 thermidor, dans la rade de la elle, un convoi de 15 bâtimens, venant de Bordeaux,

l'escorte de la corvette la Joie.

Outre les conventions connues qui subsistent entre rectoire français & la cour de Sardaigne, la gazette l'urin prétend qu'on doit avoir arrêté les points sui-: 1º. le roi paiera à la France 3 millions de livres; us les titres, armes, droits féodanx, en un mot, la noblesse seront supprimés; 3°. le papier-monnoie renlation sera hypothéqué sur les biens ecclésiastisilués dans le Piémont; 4°. l'armée royale scra ré-à cinq mile hommes; 5°. les états du Piémont seenvoqués pour prendre des mesures, à l'effet d'éteindre ettes du roi.

ice sont des conventions secretes, comment le joure de Turin peut-il être si bien instruit? Ces bruits, dus à dessein, manquent, par leur invraisemblance, le but que leurs auteurs se sont peut-être pro-

La gazette de Venise sait partir un courier de Victine porter au quartier-général autrichien à Padoue, Pordre endre possession de Mantone & de tous les états miliens jusqu'à La riviere d'Oglio, à l'exception des villes de Borgame & Crema. Pour être à portéé de juger de la véracité de cette feuille, il suffit d'observer qu'elle nie encore l'entrée des Français à Malte.

MINISTERE DES FINANCES.

Le ministre des finances à la régie de l'enregistrement. Paris, le 11 thermidor, an 6.

« Vous connoissez, citoyens régisseurs, les dispositions de la loi du 27 frimaire dernier, & de l'arrêté du directoire exécutif du 29 pluviôse, concernant le mode de paiement des domaines nationaux, vendus en exécution de la loi du 9 vendémiaire précédent. Les circonstances dans lesquelles se trouvent placés un grand nombre de créanciers de la république, dont les répétitions n'ont pa être liquidées, soit parce que le sort des petits rentiers n'est pas définitivement arrêté, soit parce que la commission de la liquidation du tems intermédiaire n'a été organisée que long-tems après le terme qu'on avoit preva, soit parce que les opérations confiées à toutes les différentes autorités chargées de la liquidation de la dette publique, n'ont pas pris encore toute l'activité qu'on avoit lieu d'espérer : ces circonstances , dis-je , exigent qu'il soit accordé un nouveau délai aux acquireurs de domaines nationaux. Leur intérêt & celui de la république ne permettent pas de le leur accorder indistinctement à tous. Ceuxlà seulement doivent l'obtenir qui ont exactement payé ce qu'ils doivent en tiers consolidé : il doit être accordé à plus forte raison à ceux qui ont donné quelques à comptes. De plus, ce mode de paiement doit être favorisé par vos préposés. Je vous exhorte à leur recommander d'inviter les acquereurs à se libérer ainsi, lorsqu'ils ne pourront pas remettre tout ce qu'ils doivent en un seul paiement. Le terme que vos préposés pourront accorder me peut s'étendre que jusqu'à l'époque à laquelle les citoyens reprement ordinairement leurs paiemens, lorsqu'ayant recucilli leur récolte, ils peuvent en disposer.

Signé, RAMEL.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQCENTS.

Présidence du citoyen Lecourte-Puyraveau.

Séance du 14 thermidor.

Daubermenil, par motion d'ordre, demande que Pou détache du code civil les articles relatifs à l'adoption, & que la commission des institutions publiques présente incessamment sur ce! objet important un projet de résolution. - Cette proposition est adoptée.

Poulain-Grandpre presente un projet d'organisation de la poste aux chevaux. — Le conseil en ordonne l'im-

Mortier-Dupare a la parole au nom de la commission chargée d'examiner la proposition d'envoyer le portrait du général Marceau aux principaux établissemens d'instruction publique, & particulierement à ceux qui sont consacrés à l'art de la guerre.

Citoyens représentans, a dit le rapporteur, vous avez décerné au général Hoche les honneurs d'une pompe très-solemnelle au Champ-de Mars : vous avez ordonne la distribution au corps législatif des deux volumes où sont consignées ses belles actions. Ce qu'en vous demande pour honoier la mémoire du général Marceau n'exige qu'une foible partie de la dépense que vous n'avez pas regrettées pour le pacificateur de la Vendée. Vous ne serez pas moins justes enters le Décins d'Altenkirchen. En adoptant la

proposition qui vous a été faite sur l'emploi de son por- | de Cartigny, Chancy & Avully, seront réunies au canton trait gravé, vous acquitterez d'une part, au nom de la république, une portion de la reconnoissance qu'elle doit à un général qui l'a si bien défendue, qui lui a sacrifié sa vie; & de l'autre, vous mottrez sous les yeux de la jounesse française un modele singulierement propre à enflammer son courage & son ardeur patriotique. Quel objet peut en effet parter plus eloquemment, plus efficacement, au cœur de la jeunesse, que le portrait, d'un jeune héros Cheureuse sympathic de l'âge, le vif intérêt qu'inspireront la valeur & la vertu sous une image aussi attrayante, nous font espérer que ce portrait ne produira point dans leurs cœurs une admiration stérile. C'est un nouveau germe de patriotisme que vous allez jeter dans leur sein. N'en doutous point, ce germe y sera fécondé. Plus d'un jeune la patrie, en voyant ce portrait, s'écriera dans un élan de zele martial : Et moi aussi, je puis devenir un Marceau.

Vous ne serez pas moins jaloux, chers collegues, de posséder ce portrait, de l'offrir aux regards de vos enfans des ensans de vos anis, pour animer leur courage naissant

& leur zele pour la défense de la patrie.

Votre commission d'instruction publique, en reconnoissant les avantages qui peuvent résulter de la proposition dont vous lui avez renvoyé l'examen , a pense que la dépense qu'elle exige étoit trop peu considérable pour nécessiter une loi, & qu'une somme aussi légere pouvant être aisement affectée sur les dépenses imprévues du ministère de l'intérieur, il suffisoit d'attirer par un message l'attention du directoire sur cet objet. Elle vous propose en conséquence d'arrêter que la motion d'ordre du 26 germinal dernier sur l'envoi du portrait du général Marceau sera renvoyée au directoire par un message avec le présent rapport. — Cette proposition est adoptée.

Boulay-Paty, au nom de la commission chargée d'exa-

miner l'apperçu des dépenses de la marine pour l'an 7, après avoir exposé que tous nos efforts doivent se tourner vers la restauration de la marine, propose d'ouvrir au ministre pour l'an 7 un crédit de 125 millions.

On reprend la discussion du projet de Chénier sur l'or-

ganisation de Geneve & de son territoire.

Félix Faulcon & Leborgne appuient le projet. Chénier répond aux objections faites, & le projet est ajourné : en voici les dispositions principales :

1°. Il sera formé un nouveau département sous le dé-

partement du Lac-Léman.

2°. Ce département sera composé du territoire genevois, ensemble des cantons de Gex, Ferney-Voltaire, Thoiri, Collonge, Arbusigni, la Roche, Thorens, Viux en Salas, Bonneville, Cluses, Taminges, Samoens, Carouge, Viry, Chaumont, Frangy, Cruseilles, Annemasse, Bonne , Reguier , Thonon , Evian , le Biot , Notre-Damed'Abondance, Lullin, Bons, Douvaine, lesquels sont respectivement détachés des départements de l'Ain & du Mont-Blanc.

3º, La partie du territoire genevois, connue actuellement sous le nom de district de Jussi, sera réunie au canton d'Annemasse; les parties connues sous le nom de districts de Céligni & de Genthod, seront réunies au canton de Ferney; celles connucs sous le nom de districts

4º. Le reste du territoire genevois sera divisé en troi cantons, dont un pour la commune de Geneve, intri muros; un second qui sera compose des parties actuelle menticonnues sous le nom de distries de Cologny, des Ean Vives ; de Plein-Palais , de Vandœuvre & de Chêne , es semble de la commune de Chène-Thonex , qui sera di tachée du canton d'Annemasse, pour ne faire qu'une seul commune avec celle du même nom, située sur le tentoire genevois. Le troisisme canton sera compose des pa ties actuellement confues sous le nom de districts de Du dagny, Rissin, Satigny, petit Saconnay, & de la com mune de Vernier, qui sera détachée du canton de Ferne Voltaire. Les communes de Chêne & de Vernier seront chefs-lieux des cantons où elles se trouvent.

5°. Geneve sera le chef-lieu du département du Léman, & le siege des tribunaux civil & criminel. Il aura aussi dans cette commune un tribunal de comment un hôtel des monnoies, un bureau de timbre & d'enr gistrement, & une école centrale. Le directoire exeminent à organiser cette école dans les délair avec les précautions qu'il jugera convenables.

6°. Le directoire executif organisera les autorités const tuées du département, & nommera jusqu'aux élections l'an 7 les fonctionnaires publics dont la nomination appa tient aux assemblées primaires, communales & électorals

Nota. - Le conseil des anciens approuve la résolute du 4 thermidor, qui rectifie la loi du 6 germinal derme en ce qu'elle suppose que les cousins-germains ne penya être membres de la même administration.

Bourse du 14 thermidor.

Bourse du 14 montes	
Amsterdam 58 8 , 59 4 .	Montpellierpair 8
Idem55 \\ 56 \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	Rente provis 17 f. 25
Hambourg1921, 1904.	Tiers cons16 f. 25 c.
Madrid	Bon 2/3 2 f. 38 c.
Mad. effect 14 f. 70 à 65 c.	Bon 3 2 1. 35 c.
Cadix	Bon 1
Cad. effect14 f. 75 à 70 c.	Or fin
Gênes. 97 4 à 98, 95 4 à 96.	Lingot d'arg 50 1. 00
Livour106, 105.	Portugaise
Bâle 2 per., 2 per.	Piastre 5 1. 00
Geneve	Quadruple 81 1.30
Lyonpair 15 j.	Ducat d'Hol11 L.00
Marseillepair 15 j.	Guinée
20 T 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Souverain . 34 f. 75 c. a 30
Bordeaux pair 12].	Zau-de-vie 22 deg., 270 à 29

Esprit 3, 415 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 24 — Huile d'olive, 1 f. 15 à 20 c. — Café Martin., 3 fr. 10 a - Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. - Sucre dAnte 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. de Marseille, 1 f. 15 à 20 c. - Coten du Levant, 21 70 c. - Coton des isles, 4 f. 25 c. - Sel, 5 f.

Mémoras mistoriques de Stéphanie-Louise de Eourbon-Coni, le par elle-même, 2 vol. in-8º. Prix, 6 fr. pour Paris, & gla la poste, franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue Cassette, l' Ces mémoires se lisent avec avidité. Il en est peu qui esse d'intérêt & de variété; ils sont semés d'anecdotes curieuses de la company de la com

A. FRANÇOIS.